



Litige facture de plomberie

Par **Biboubibou**, le **20/03/2014** à **10:51**

Bonjour, rnrnFin février la résistance de mon ballon d'eau chaude à lâchée. J ai contacté une entreprise de plomberie pour faire le remplacement. Après avoir reçu et signé le devis de 174€ le plombier est venu pour le remplacement. Mais voilà il s est rendu compte qu il avait commandé juste la résistance et avais oublié de commander l anode qui va automatiquement avec. Il me met donc en place la nouvelle résistance seule car cela fesait 5 jours que je n'avais pas d eau chaude. Et reviendra plus tard pour l anode. rnl y a 15jours le voilà qui revient, on avait convenu une heure ensemble afin que je vidange mon ballon seul pour que cela prenne moins de temps pour lui. Au moment ou il arrive la vidange n était pas terminé, on attend puis remplace enfin lanode. rnl y a 4 jours je reçois une nouvelle facture de 129€ (pas de devis cette fois ci) pour lanode, la vidange, le déplacement, et l'intervention. Pour ma part je trouve cela inadmissible de payer la vidange l ayant faite seul, le déplacement et l'intervention étant donné que si il avait bien fait sa commande la première fois il ne serait pas revenu. je viens d'avoir la patronne au Tél elle n entend pas mes explications. Qu en penser vous ? Merci